

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 01425
Numéro SIREN : 682 014 386
Nom ou dénomination : SAMSIC FLEX-SERVICES

Ce dépôt a été enregistré le 17/09/2018 sous le numéro de dépôt 18598

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS ASERTEC SAS** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise **7 AVENUE FRANCIS DE PRESSEN 93214 SAINT DENIS LA PLAINE CEDEX** Durée de l'exercice précédent* **12**

Numéro SIRET* **6 8 2 0 1 4 3 8 6 0 0 6 0 6** Néant ☐ *

					Exercice N clos le, 31122017		N-1 31122016	
					Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	20 821	20 821		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	971 703	229 391	742 312	742 312
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	69 524	67 394	2 130	3 298
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	495 907	312 955	182 951	192 685
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	21 770		21 770	21 770
TOTAL (II)			BJ	BK	1 579 726	630 562	949 164	960 066
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	3 158 603	359 629	2 798 974	2 902 292
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 333 347		1 333 347	1 135 175
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	227 369		227 369	59 461	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	9 609		9 609	14 384	
	TOTAL (III)	CJ	CK	4 728 930	359 629	4 369 300	4 111 313	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	1A	6 308 657	990 191	5 318 465	5 071 380
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CP	CR
Clause de réserve de propriété :*			Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ASERTEC SAS</u>				Néant ☐		
				Exercice N		
				Exercice N - 1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 810 030)			DA	810 030	810 030
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	81 003	81 003
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)			DG	267 479	267 479
	Report à nouveau			DH	(259 549)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(67 543)	(259 549)
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	831 419	898 963
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	61 500	78 278
	Provisions pour charges			DQ	82 893	86 155
	TOTAL (III)			DR	144 393	164 433
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	936 000	426 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 352 498	1 596 536
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 981 699	1 919 406
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	72 455	65 852
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		188
	TOTAL (IV)			EC	4 342 652	4 007 984
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	5 318 465	5 071 380	
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 406 652
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ASERTEC SAS</u>								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	60 602	FB		FC	60 602	165 139	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	9 096 013	FH		FI	9 096 013	9 161 138	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	9 156 615	FK		FL	9 156 615	9 326 277	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	76 455	37 497	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	766 052	369 093	
	Autres produits (1) (11)					FQ	146 656	989	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 145 780	9 733 858
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	111 384	38 251	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	3 455 549	4 586 608	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	178 681	151 247	
	Salaires et traitements*					FY	4 227 954	3 478 660	
	Charges sociales (10)					FZ	1 664 251	1 609 819	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*			GA	46 039	36 027	
			- dotations aux provisions*			GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	23 495	6 304
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	2 000	40 778	
	Autres charges (12)					GE	490 714	39 830	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	10 200 071	9 987 527	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(54 291)	(253 669)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		409	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	126	1 023	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	126	1 432	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	16 266	10 285	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	16 266	10 285	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(16 139)	(8 852)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(70 430)	(262 521)		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <u>SAS ASERTEC SAS</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	35 128		1 500
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	35 128		1 500
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	290		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	33 423		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	33 713		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 415		1 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	(1 472)		(1 472)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	10 181 035		9 736 791
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	10 248 578		9 996 340
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(67 543)		(259 549)
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP			
		- Crédit-bail immobilier		HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			409
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	16 266		10 285
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	266 640		124 202
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6					
		obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
AMENDE				290			
CESSION IMMOBIL				33 423		35 128	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS ASERTEC SAS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	992 524	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	69 524	KT		KU
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	101 417	KW		KX	
		Matériel de transport*				KY	451 092	KZ		LA	60 137
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	180 745	LC		LD	8 424	
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	802 779	LO		LP	68 561	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	21 770	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	21 770	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 817 074	ØH		ØJ	68 561		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	992 524	IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	69 524	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers	IU		MM	99 283	MN	2 133	MO		
		Matériel de transport	IV		MP	98 618	MQ	412 611	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	108 006	MT	81 162	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG	305 908	NH	565 432	NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F	21 770	2G			
TOTAL IV		I3		NJ		NK	21 770	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	305 908	ØL	1 579 726	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS ASERTEC SAS</u>										Néant ☐ *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	250 212	PF		PG		PH	250 212					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY						
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	66 226	QA	1 167	QB		QC	67 394					
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	99 716	QE	213	QF	99 283	QG	646					
	Matériel de transport		QH	273 740	QI	37 525	QJ	65 194	QK	246 070					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	167 112	QM	7 133	QN	108 006	QO	66 238					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
TOTAL III			QU	606 795	QV	46 039	QW	272 485	QX	380 350					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	857 007	ØP	46 039	ØQ	272 485	ØR	630 562					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL					NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ					
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ASERTEC SAS

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE	UF	
			UG	UH	
			UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS ASERTEC SAS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	21 770	UV		UW	21 770		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	562 128		1 420			560 708	
	Autres créances clients			UX	2 596 475		2 596 475				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	20 700		20 700				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ	19 931		19 931				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	17 309		17 309				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	254 644		254 644				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	16 855		16 855				
	Groupe et associés (2)			VC	882 399		882 399				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	121 505		121 505				
	Charges constatées d'avance			VS	9 609		9 609				
	TOTAUX			VT	4 523 331	VU	3 940 852	VV	582 478		
	RENVIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	936 000				936 000				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 352 498		1 352 498						
Personnel et comptes rattachés		8C	691 918		691 918						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	515 311		515 311						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	664 777		664 777					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	109 691		109 691					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	10 965		10 965						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	61 489		61 489						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	4 342 652	VZ	3 406 652		936 000				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	7 445 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	6 935 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : SAS ASERTEC SAS										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 31122017		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés								WB			
			de son conjoint				moins part déductible*		à réintégrer :		WC			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD					Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	813			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF					Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	813			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA					(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI					Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX	290			
	Amendes et pénalités		WJ	290				Charges financières (art. 212 bis) *		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*												XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)												I7	(1 472)
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL			Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7			K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme										I8			
											ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*										WN			
											WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)		SU			Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX			Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I	WR	(368)		
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	67 543	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *												WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)												WU	3 262	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme										WV			
											WH			
											WP			
											WW			
											XB			
											I6			
											WZ			
												XA		
Mesures d'incitation	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.												ZY	
	Majoration d'amortissement*												XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9			Entreprises nouvelles 44 sexies	L2			Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6			Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3			Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV			Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF			Zone franche d'activité (44 quaterdecies)	XC			
										Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquedecies)	PC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)												XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9			Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	247 540		
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	318 345		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)				XI		XJ	318 714			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL		XL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*														
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		XO	318 714			

ETAT ANNEXE à : 9 - DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Désignation

SAS ASERTEC SAS
682014386 IS1

N° 2058-A

1 / 1

31/12/2017

II - DEDUCTIONS DIVERSES

[illegible]

SAMSIC FLEX-SERVICES
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
Au capital de 810 030 €
Siège social : 7 avenue Francis de Pressensé, ZAC du Cornillon
93214 LA PLAINE SAINT DENIS CEDEX
682 014 386 RCS BOBIGNY

I - PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017
SOUMISE A L'ASSOCIE UNIQUE PAR LE PRESIDENT

Nous vous proposons, d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à (67 543) € de la façon suivante :

En totalité au compte « Report à nouveau »(67 543) Euros

Total égal au résultat de l'exercice, soit (67 543) Euros

De sorte que le compte « Report à nouveau » soit porté de (259 549) € à (327 092) Euros.

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation et vous demandons de constater, pour autant que de besoin, qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois exercices précédents.

II - DECISION D'AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2017
PRISE PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 7 JUIN 2018

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, approuve la proposition de ce dernier et décide d'affecter de la manière suivante le résultat déficitaire de l'exercice 2017 s'élevant à (67 543) euros :

En totalité au compte « Report à Nouveau » (67 543) Euros

Total égal au résultat de l'exercice soit (67 543) Euros

De sorte qu'après affectation, le compte « Report à nouveau » est ainsi porté de (259 549) € à (327 092) Euros:

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois exercices précédents.

Le 7 juin 2018

SAMSIC IV
Associé Unique
Représentée par M. Eric LINQUETTE
"Certifié exact"

Certifié exact





KPMG Entreprises
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

ASERTEC S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017
ASERTEC S.A.S.
7 avenue Francis de Pressensé - ZAC du Cornillon
93214 La Plaine Saint Denis Cedex
Ce rapport contient 24 pages
Référence : ER/RO/BC/119



**KPMG Entreprises
Haute Bretagne**
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

ASERTEC S.A.S.

Siège social : 7 avenue Francis de Pressensé - ZAC du Cornillon
93214 La Plaine Saint Denis Cedex
Capital social : € 810 030

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'attention de l'Associée unique,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ASERTEC S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les créances clients et les provisions pour risques et charges.

Par ailleurs, le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 742 312 Euros, est déprécié selon les modalités décrites dans la note « Fonds de commerce » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

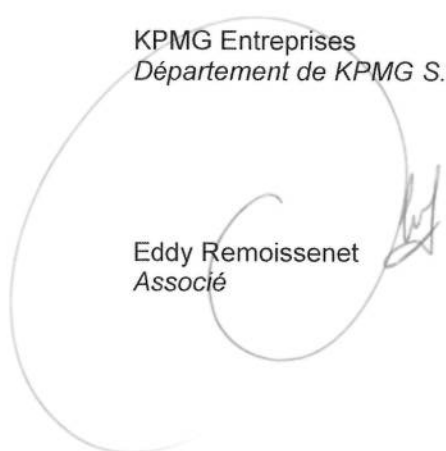
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 23 mai 2018

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

Eddy Remoissenet
Associé



1. BILAN

1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 821	20 821		
Fonds commercial	971 703	229 391	742 312	742 312
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	69 525	67 394	2 131	3 298
Autres immobilisations corporelles	495 907	312 956	182 952	192 686
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 770		21 770	21 770
ACTIF IMMOBILISE	1 579 727	630 562	949 165	960 067
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 158 604	359 629	2 798 974	2 902 292
Autres créances	1 333 348		1 333 348	1 135 175
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	227 369		227 369	59 461
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 609		9 609	14 384
ACTIF CIRCULANT	4 728 930	359 629	4 369 301	4 111 314
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 308 657	990 192	5 318 465	5 071 380



1.2. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
Capital social ou individuel (dont versé : 810 030)	810 030	810 030
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	81 003	81 003
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	267 479	267 479
Report à nouveau	-259 549	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-67 543	-259 549
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	831 420	898 963
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	61 500	78 278
Provisions pour charges	82 893	86 155
PROVISIONS	144 393	164 433
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	936 000	426 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 352 498	1 596 537
Dettes fiscales et sociales	1 981 699	1 919 406
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	72 455	65 852
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		189
DETTES	4 342 653	4 007 984
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 318 465	5 071 380

2. COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	France	Exercice 2017 Exportation	Total	Exercice 2016
Ventes de marchandises	60 602		60 602	165 139
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 096 013		9 096 013	9 161 139
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	9 156 616		9 156 616	9 326 278
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			76 455	37 497
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			766 053	369 094
Autres produits			146 656	990
PRODUITS D'EXPLOITATION			10 145 780	9 733 858
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			111 384	38 251
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 455 549	4 586 608
Impôts, taxes et versements assimilés			178 682	151 248
Salaires et traitements			4 227 954	3 478 660
Charges sociales			1 664 252	1 609 820
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			46 040	36 028
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			23 496	6 304
Dotations aux provisions			2 000	40 778
Autres charges			490 715	39 830
CHARGES D'EXPLOITATION			10 200 071	9 987 528
RESULTAT D'EXPLOITATION			-54 291	-253 669
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			127	1 433
Produits financiers de participations				410
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			127	1 023
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			16 266	10 285
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			16 266	10 285
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			-16 139	-8 852
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-70 431	-262 521
PRODUITS EXCEPTIONNELS			35 129	1 500
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			35 129	1 500
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			33 714	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			290	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			33 424	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			1 415	1 500
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			-1 472	-1 472
TOTAL DES PRODUITS			10 181 036	9 736 791
TOTAL DES CHARGES			10 248 579	9 996 341
BENEFICE OU PERTE			-67 543	-259 549



3.FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Changement d'actionnaire, SAMSIC IV devient associé unique suite à la TUP SETS.

4.EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est survenu depuis la clôture.



5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds de commerce :

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.



5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation	Amort fiscalement pratiqués
Constructions	5 % L	5 % L
Installations techniques, mat.outillage	25 % L	25 % L
Install. générales agencés, aménagés	10 % L	10 % L
Matériel de transport	16.66 % L	16.66 % L
Matériel de bureau et informatique	25 % L	25 % L
Mobilier	14.29 % L	14.29 % L

5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidatives.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode premier entré, premier sorti.

5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

Nombre de jours de retard	Taux de provision
90 à 180 jours	5 %
180 à 270 jours	10%
270 à 360 jours	30%
360 à 720 jours	60%
Plus de 720 jours	100%



5.4. PROVISIONS POUR RISQUES

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

5.5. CICE

La troisième loi de finances rectificative pour 2012 a instauré un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) au bénéfice des entreprises imposées à l'impôt sur les sociétés ou à l'impôt sur le revenu. Ce crédit d'impôt de 4% est assis sur les rémunérations inférieures ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1er janvier 2013. Son taux est porté à 6% à compter du 1er janvier 2014. Il peut être imputé sur l'impôt dû ou à défaut est remboursable au bout de 3 ans.

Le Groupe a reconnu ce crédit d'impôt en réduction des charges de personnel au compte de résultat. L'actif correspondant est présenté au bilan dans les autres créances.

Dès sa liquidité, le CICE, par décision unanime des membres de l'animation conjointe, est affecté au désendettement financier du groupe.

5.6. Transactions entreprises liées

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

5.7. Intégration fiscale

La société a opté pour le régime de l'intégration fiscale au sein du groupe SAMSIC.
Le principe retenu est celui de la neutralité par lequel la société constate dans ces comptes une charge ou un produit analogue à celui qu'elle devrait constater si elle n'avait pas été intégrée.



6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Augmentation Réévaluation	Virements corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement (1)					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	992 524				992 524
Total 1 Incorporelles	992 524	0	0	0	992 524
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements.....					
Installations générales et agencements	101 417			99 284	2 133
Installations techniques, matériels et outillages	69 525				69 525
Matériel de transport	451 092	60 137		98 618	412 611
Matériel de bureau et informatique, mobilier	180 746	8 424		108 007	81 163
Emballages récupérables et divers					
Total 2 Corporelles	802 780	68 561	0	305 909	565 432
Immobilisations corporelles en cours (2)					
Acomptes					
TOTAL	1 795 304	68 561	0	305 909	1 557 956

(1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.

(2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisés par la société pour les besoins de son activité.



6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2017
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	250 212			250 212
Total 1	250 212	0	0	250 212
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements	99 717	213	99 284	647
Installations techniques, matériels et outillages	66 227	1 168		67 394
Matériel de transport	273 740	37 525	65 195	246 070
Matériel de bureau informatique, mobilier	167 112	7 134	108 007	66 239
Emballages récupérables et divers				
Total 2	606 796	46 040	272 486	380 350
TOTAL	857 008	46 040	272 486	630 562

6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2017	Provision	Valeur Nette au 31/12/2017
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	21 770			21 770		21 770
TOTAL	21 770		0	21 770		21 770



6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 4 523 331 € en valeur brute au 31/12/2017 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	21 770	0	21 770
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	21 770		21 770
ACTIF CIRCULANT :	4 501 561	3 940 852	560 708
Clients	2 596 475	2 596 475	
Clients douteux	562 129	1 420	560 708
Personnel et comptes rattachés	20 701	20 701	
Organismes sociaux	19 932	19 932	
Etat : impôts et taxes diverses	288 809	288 809	
Groupe et associés	882 400	882 400	
Débiteurs divers	121 506	121 506	
Charges constatées d'avance	9 609	9 609	
TOTAL	4 523 331	3 940 852	582 478
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

6.4. Créances sur les entreprises liées

Rubriques	Entreprises liées	Participati on	Effets de commerce
ACTIF IMMOBILISE			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
ACTIF CIRCULANT			
Créances clients et comptes rattachés	1 152 369		
Autres créances			
COMPTES DE REGULARISATION			
Charges constatées d'avance	434		
Total	1 152 803	-	-



7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

7.1. Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveaux	Résultat	Subvention Provisions régl.	Capitaux propres
Solde au 31/12/2016	810 030		348 482		-259 549		898 963
Affectation de résultat				-259 549	259 549		0
Dividendes							0
Augmentation de capital							0
Résultat de l'année					-67 543	0	-67 543
Solde au 31/12/2017	810 030	0	348 482	-259 549	-67 543	0	831 420
Nombre de titres	52 260						
Valeur nominal	15.50						

7.2. Etat des provisions

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2016	Dotations	Reprises	Au 31/12/2017
Provisions pour litige prud'homal	78 278	2 000	18 778	61 500
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires	86 155		3 262	82 893
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
Total provision risques et charges	164 433	2 000	22 040	144 393
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations				
Provisions autres immos financières				
Provisions sur stocks et encours				
Provisions sur comptes clients	813 506	23 496	477 373	359 629
Autres provisions pour dépréciation				
Total provision pour dépréciation	813 506	23 496	477 373	359 629
Total général	977 939	25 496	499 413	504 022
<i>Dotations et reprises exploitations</i>		25 496	499 413	
<i>Dotations et reprises financières</i>				
<i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>				



7.3. Etats des échéances des dettes

DETTEs	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	936 000		936 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 352 498	1 352 498		
Personnel et comptes rattachés	691 918	691 918		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	515 312	515 312		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	664 777	664 777		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	109 692	109 692		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	10 965	10 965		
Autres dettes	61 490	61 490		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	4 342 652	3 406 652	936 000	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice	7 445 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 935 000			

7.4. Dettes sur les entreprises liées et effets de commerce

Rubriques	Entreprises liées	Participation	Effets de commerce
Dettes financières			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes d'exploitation			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	252 051		88 261
Dettes diverses			
Dettes sur immobilisations			
Autres dettes			
Comptes de régularisation			
Produits constatés d'avance			
Total	252 051	-	88 261



8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Natures des produits en K€	Exercice 2017	Exercice 2016	Variation %
PRESTA SERVICES CONTRATS	49.12	10.14	384.61%
PRESTA SERV NETTOYAGE	1.63	414.37	-99.61%
PRESTA SERV SECURITE	218.83	42.64	413.22%
PRESTA SERV DECHET	88.24	91.62	-3.69%
PRESTATION 3D	7.25	3 245.19	-99.78%
P. SERV MULTI TECH AUTRE	3 919.35	3 873.46	1.18%
P. SERV MULTI S AUTRE	2 210.31	992.16	122.78%
PRESTA SERVICES CONTRATS ETALE	0.00	-2.80	-100.00%
PRESTA SERV ESPACE VERT	0.00	25.87	-100.00%
PRESTATIONS PILOTAGE	13.34	5.97	123.39%
PRESTATION ACCUEIL	75.49	28.64	163.53%
PRESTATION FLEX	2 497.80	430.76	479.86%
PRESTATION GROUPE	14.65	3.12	369.76%
VENTES DE MARCHANDISES	60.60	165.14	-63.30%
Total	9 156.62	9 326.28	-1.82%

8.2. Resultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -16 139 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS FINANCIERS	127	1 433
Produits financiers de participations		410
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	127	1 023
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
CHARGES FINANCIERES	16 266	10 285
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	16 266	10 285
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	-16 139	-8 852





8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de 1 415 € s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2017	Exercice 2016
PRODUITS EXCEPTIONNELS	35 129	1 500
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 129	1 500
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	33 714	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	290	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	33 424	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 415	1 500

Détail du résultat exceptionnel :

Nature des charges	Montant	Compte
Amendes et pénalités	290	67200000
Cession immos	33 424	67520000
Total	33 714	

Nature des produits	Montant	Compte
Produits de la culture	100 000 000	Produits de la culture
Produits de la pêche	50 000 000	Produits de la pêche
Produits de la chasse	20 000 000	Produits de la chasse
Produits de la cueillette	10 000 000	Produits de la cueillette
Produits de la forêt	30 000 000	Produits de la forêt
Produits de l'élevage	150 000 000	Produits de l'élevage
Produits de l'industrie	200 000 000	Produits de l'industrie
Produits de la construction	100 000 000	Produits de la construction
Produits de la commerce	150 000 000	Produits de la commerce
Produits de la finance	50 000 000	Produits de la finance
Produits de la santé	30 000 000	Produits de la santé
Produits de l'éducation	20 000 000	Produits de l'éducation
Produits de la culture	100 000 000	Produits de la culture
Produits de la pêche	50 000 000	Produits de la pêche
Produits de la chasse	20 000 000	Produits de la chasse
Produits de la cueillette	10 000 000	Produits de la cueillette
Produits de la forêt	30 000 000	Produits de la forêt
Produits de l'élevage	150 000 000	Produits de l'élevage
Produits de l'industrie	200 000 000	Produits de l'industrie
Produits de la construction	100 000 000	Produits de la construction
Produits de la commerce	150 000 000	Produits de la commerce
Produits de la finance	50 000 000	Produits de la finance
Produits de la santé	30 000 000	Produits de la santé
Produits de l'éducation	20 000 000	Produits de l'éducation
Total	1 000 000 000	

8.4. Impôt sur les bénéfices

8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

La société ASERTEC SAS est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société SAMSIC SAS .

Rubriques	Résultat av impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant avant impôt	-70 431	1 000.33	-69 430.67
Résultat exceptionnel à court terme	1 415	471.67	1 886.67
Résultat exceptionnel à long terme			0
Participation salarié			0
Crédit d'impôt			0
	-70 015	1 472	-67 543

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Exercice 2017		
Bénéfice comptable de l'exercice		-67 543
1. Réintégrations fiscales		-369
2. Déductions fiscales		-250 802
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		318 714
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL		318 714



9. INFORMATIONS DIVERSES

9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2017, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

	Hommes	Femmes	Total
Cadres	8.92	4.00	12.92
Agents de maîtrise, techniciens et employés	3.25	-	3.25
Ouvriers	114.10	10.89	124.99
TOTAL	126.27	14.89	141.16

9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au taux **93.96%** de dans les comptes de la société **SAS FFR – 6 RUE DE CHATILLON – 35510 CESSON SEVIGNE**



9.3. Liste des filiales et des participations**9.3.1. Filiales (plus de 50%)**

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances

9.3.3. Autres titres

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Encai.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances



9.4. Engagements hors bilans**9.4.1. Engagements financiers donnés**

Engagements donnés	Total
Cautions	-
garanties financières	-
	-

9.4.2. Engagements financiers reçus

	Total
Cautions	-
garanties financières	-
Affacturage	-
	-

9.4.3. Engagements sur le personnel

	Total
Nombres d'heures de CPF	3 265



1. BILAN

1.1. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2017	Net 31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	20 821	20 821		
Fonds commercial	971 703	229 391	742 312	742 312
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage	69 525	67 394	2 131	3 298
Autres immobilisations corporelles	495 907	312 956	182 952	192 686
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 770		21 770	21 770
ACTIF IMMOBILISE	1 579 727	630 562	949 165	960 067
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 158 604	359 629	2 798 974	2 902 292
Autres créances	1 333 348		1 333 348	1 135 175
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	227 369		227 369	59 461
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	9 609		9 609	14 384
ACTIF CIRCULANT	4 728 930	359 629	4 369 301	4 111 314
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 308 657	990 192	5 318 465	5 071 380

